



Budget participatif de l'OPARC

Rédacteur de la fiche : Benoît Théau

Date : 27 janvier 2006

Description de l'expérience

Nom du projet	Budget participatif de l'OPARC de Poitiers
Structure porteuse	Office Public d'Aménagement, de réhabilitation et de construction (OPARC) de la Ville de Poitiers (ex-Office HIM de Poitiers)
Personne contact	Daniel DUPERRON, vice-Président
Tel	08 75 83 00 50
Mail	daniel.duperron@orange.fr
Adresse postale	65 avenue John Kennedy 86000 POITIERS
Nature de l'expérience	Budget participatif (de l'ordre de 600.000 € par an, soit 15 % du budget total des travaux).
Origine de l'expérience	Depuis 20 ans, réunions de quartier pour une concertation avec les locataires. Souci de faire mieux participer les locataires : lancement du projet de budget participatif en 2002.
Secteur visé par la démarche	Habitat : logement social géré par l'OPARC.
Quelles sont les intentions explicites des initiateurs de la structure porteuse	Participation des locataires (participation directe et participation par la voie des représentants des associations de locataires) à l'affectation d'une partie du budget travaux.
Bénéficiaires	Locataires des 7600 logements de l'OPARC
Partenaires	Cinq associations de locataires participent au BP : ADLIHV (Association de Défense du Logement et des Habitants de la Vienne), CNL (Confédération Nationale du Logement), CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie), CSF (Confédération Syndicale des Familles), AFOC (Association FO de défense des Consommateurs). Y participent également depuis cette année des locataires désignés lors des réunions annuelles dans les quartiers.

Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : bruno.faucher2@wanadoo.fr

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E

Méthodes utilisées	<ul style="list-style-type: none"> - réunion dans chaque quartier puis réunion de « conseils de concertation » où siègent les représentants des associations de locataires. Les conseils sont constitués à parité de locataires du secteur et d'administrateurs de l'Office - les conseils de concertation sont coiffés par un conseil global de concertation constitué des représentants des conseils locaux
Outils utilisés	Bulletin distribué en début d'année à tous les locataires pour les inviter aux réunions publiques. La finalité et le fonctionnement du budget participatif sont évoqués, ainsi que les réalisations effectuées dans ce cadre lors de l'année écoulée.
Rythme et échéances	<p>Rythme annuel du BP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposition des services de l'OPARC, demandes des conseils de concertation, demandes des locataires lors de réunion de début d'année (réunions au cours desquelles un bilan des travaux décidés l'année précédente est présenté) - établissement des priorités, puis classement par le conseil global (des visites sur le terrain permettent de suivre l'avancée des travaux et de repérer les projets évoqués) - vote par le conseil d'administration de l'OPARC du budget des travaux de l'année à venir
Perspectives ?	Une réforme est en cours pour améliorer la représentativité effective des locataires
Contraintes repérées ?	<p>De l'aveu même des locataires, la participation aux réunions publiques est relativement faible. De plus, un budget plus conséquent serait apprécié.</p> <p>Les représentants des associations sont très présents dans le dispositif mais ils regrettent la faible mobilisation des locataires (sauf lorsque des questions urgentes doivent être débattues)</p>
Evaluation ?	Pas encore de procédure d'évaluation
Information disponible :	<p>Site Internet de l'OPARC : http://www.oparc.fr</p> <p>Reportage vidéo sur l'expérience du budget participatif de l'OPARC : www.igapura.org</p>

Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : bruno.faucher2@wanadoo.fr

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E